

Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 15 JANVIER 2016

Date de convocation : 8 janvier
2016

Nombre de Membres en
exercice : 24

Nombre de Présents : 15

Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 18

• L'an deux seize, le quinze janvier à dix-sept heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à la Maison du Charolais, zone de Molaize à Charolles, sur la convocation, en date du huit janvier deux mille seize, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

• **ETAIENT PRESENTS:**

• M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, M. Daniel LAROCHE, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET

• **POUVOIRS :**

• Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE
• Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Jean-Claude DUCARRE
• M. Thomas JOLY donne pouvoir à Didier CENARD

• **ABSENTS OU EXCUSES**

• M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Thomas JOLY, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Paul LORTON, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Noël PALLOT,

Relevé de décision du Bureau du 27 novembre 2015

Rapporteur: Jean-Marc NESME

2016-01

• Il est proposé d'approuver le relevé de décisions de la réunion de Bureau du 27 novembre 2015, adressé le 15 décembre 2015.

• Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

• **Approuve le relevé de décisions du Bureau du 27 novembre 2015.**

Fait à Paray le Monial, 18 janvier 2016

Certifié exécutoire pour

avoir été reçu à la Sous

Préfecture le 22/01/2016

et publié, affiché ou

notifié le 25/01/2016

Réf AR 713 - 22012016 - 200050276

Le Président,

JM NESME

Jean-Marc NESME



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 15 JANVIER 2016

Date de convocation : 8 janvier 2016

Nombre de Membres en exercice : 24

Nombre de Présents : 15

Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 18

L'an deux seize, le quinze janvier à dix-sept heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à la Maison du Charolais, zone de Molaize à Charolles, sur la convocation, en date du huit janvier deux mille seize, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, M. Daniel LAROCHE, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET

POUVOIRS :

Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE
Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Jean-Claude DUCARRE
M. Thomas JOLY donne pouvoir à Didier CENARD

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Thomas JOLY, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Paul LORTON, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Noël PALLOT,

Programmation de crédits 2016 au titre de la convention d'objectifs et de moyens

Rapporteur: Jean-Marc NESME

2016-02

Il est proposé d'examiner une proposition de programmation de crédits territoriaux de l'Etat et de la Région au titre de la convention d'objectifs et de moyens.

Le rapporteur rappelle qu'il faut être certain que les projets proposés s'engagent bien en 2016, pour ne pas bloquer des crédits inutilement.

Il est rappelé que cette programmation ne se limite pas à une liste d'opération mais décline un plan d'action détaillé, notamment la mobilisation de moyens en ingénierie et d'acteurs socio-économiques pour structurer la politique d'accueil.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, et après l'avoir amendé en séance, approuve la programmation prévisionnelle de crédits 2016, jointe à la présente délibération.

Fait à Paray le Monial, 18 janvier 2016

Certifié exécutoire pour
avoir été reçu à la Sous
Préfecture le 22/01/2016

et publié, affiché ou
notifié le 25/01/2016

Réf AR 713-22/01/2016-20050276

Le Président,

Jean-Marc NESME



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 15 JANVIER 2016

Date de convocation : 8 janvier 2016

Nombre de Membres en exercice : 24

Nombre de Présents : 15

Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 18

L'an deux seize, le quinze janvier à dix-sept heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à la Maison du Charolais, zone de Molaize à Charolles, sur la convocation, en date du huit janvier deux mille seize, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, M. Bernard LABROSSE, M. Daniel LAROCHE, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET

POUVOIRS :

Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE
Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Jean-Claude DUCARRE
M. Thomas JOLY donne pouvoir à Didier CENARD

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Thomas JOLY, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Paul LORTON, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Noël PALLOT,

Recherche de trois médecins généralistes

Rapporteur: Josiane CORNELOUP

2016-03

Madame CORNELOUP rappelle que lors dernier comité syndical, il avait été acté que le PETR lancerait une expérimentation de recherche de trois médecins généralistes, en cohérence avec la mise en œuvre du contrat local de santé. Une consultation a donc été lancée sur e-bourgogne pour sélectionner le cabinet de recrutement.

Madame CORNELOUP précise que deux cabinets ont répondu à cette annonce : APPEL MEDICAL SEARCH et ATRIX INTERNATIONAL.

Elle présente les deux offres.

Au vu de l'analyse des offres, le Bureau décide de retenir, à l'unanimité des présents et représentés, le cabinet ATRIX INTERNATIONAL et autorise le Président à signer les documents correspondant au marché.

Madame CORNELOUP rappelle que cette action étant portée par le Pays, il est possible de mobiliser des subventions de la Région et du Département.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses : 30 000€ TTC

- Frais de recrutement : prestation ATRIX International : 28 800€ pour 3 médecins

- Frais d'accueil des candidats : 1 200€

Recettes : 30 000€ TTC

- Région Bourgogne Franche Comté : 15 000€

- Département de Saône-et-Loire : 8 640€

- Autofinancement : 6 360€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Approuve le plan de financement prévisionnel

- Autorise le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Bourgogne Franche Comté et du Département de Saône-et-Loire et à signer les documents liés.

Fait à Paray le Monial, 18 janvier 2016

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 22/01/2016

et publié, affiché ou notifié le 25/01/2016

Réf AR 713-22012016-200050276

Le Président

Jean-Marc NESME



Extrait du registre des décisions du Bureau

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

SEANCE DU 15 JANVIER 2016

Date de convocation : 8 janvier 2016

Nombre de Membres en exercice : 24

Nombre de Présents : 15

Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 18

L'an deux seize, le quinze janvier à dix-sept heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à la Maison du Charolais, zone de Molaize à Charolles, sur la convocation, en date du huit janvier deux mille seize, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

ETAIENT PRESENTS:

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Didier CENARD, M. Jean-Luc CHANUT, Mme Josiane CORNELOUP, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérard GORDAT, M. Bernard LABROSSE, M. Daniel LAROCHE, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Jean PIRET, M. Louis PONCET

POUVOIRS :

Mme Nicole GARRUCHET donne pouvoir à Bernard LABROSSE
Mme Edith GUEUGNEAU donne pouvoir à Jean-Claude DUCARRE
M. Thomas JOLY donne pouvoir à Didier CENARD

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Mme Nicole GARRUCHET, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Thomas JOLY, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Paul LORTON, M. Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Noël PALLOT,

Demande de subvention FEADER au titre du programme LEADER pour le guide pratique touristique 2016-2017

Rapporteur: Jean-Marc NESME

2016-04

Dans le cadre de la structuration de la politique d'accueil et de fédération des offices de tourisme, le Pays souhaite réaliser un guide pratique touristique qui présente toute l'offre du territoire, aux touristes mais aussi aux habitants.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses : frais de communication : 9 694,80€ TTC

Recettes : 9 694,80€ TTC

- FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais : 7 755,84€

- Autofinancement : 1 938,96€

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Approuve le plan de financement prévisionnel

- Autorise le Président à solliciter du FEADER au titre du programme LEADER du GAL du Pays Charolais Brionnais à hauteur de 7 755,84€ (fiche 2 « Valoriser l'offre économique et touristique dans une approche d'ambassadeur »)

- Autorise le Président à signer les documents correspondants

Fait à Paray le Monial, 18 janvier 2016

Le Président,

M. Nesme

Jean-Marc NESME



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 22/01/2016

et publié, affiché ou notifié le 25/01/2016

Réf AR 713-22012016-

200050276